**Description de la fonction de moniteur/monitrice sport-handicap**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Club sportif |  | N° |  |
| Moniteur/monitrice |  | | |
| Responsable technique |  | | |

**Supérieur/e**

* Responsable technique

**Profil des exigences**

* Formation de moniteur/monitrice sport-handicap PLUSPORT terminée avec succès

**Cahier des charges et responsabilités**

* Collaborer avec la direction technique pour l’établissement du programme annuel
* Etablir le programme sportif / d’entraînement en fonction du programme annuel
* Effectuer la planification annuelle / semestrielle de la discipline sportive concernée
* Attribuer les tâches aux aides et assistant/es et en discuter préalablement avec eux/elles
* Planifier et préparer les leçons
* Préparer le matériel et la salle, s’assurer de leur rangement
* Diriger la leçon en tenant compte des exigences de qualité
* Durant la leçon: garantir la sécurité des sportifs/sportives, des aides et des assistant/es
* S’assurer que le contrôle des présences soit fait
* Transports: s’assurer que le transport des sportifs/sportives soit garanti avant et après la leçon
* Nouveaux/nouvelles participant/es: les accueillir, s’assurer d’obtenir tous les documents nécessaires, informer par écrit la direction technique / le secrétariat / la présidence
* Maintenir le contact avec les parents / personnes de référence / supérieur/es: annoncer tout problème de santé ou de comportement, donner des informations sur l’entraînement et la participation aux manifestations
* Remplir les questionnaires / évaluations de groupes
* Participer aux groupes de travail et aux rencontres de moniteurs/monitrices
* Informer régulièrement le comité et/ou la direction technique sur l’activité sportive
* Participer aux manifestations incluses dans le programme annuel (par ex. journée PLUSPORT)

**Remarques**

* Le montant des honoraires est fixé par le club sportif.
* Le moniteur/la monitrice sport-handicap est tenu/e de suivre régulièrement des cours de formation continue (au moins tous les 3 ans).

Le moniteur/la monitrice sport-handicap atteste avoir pris connaissance du présent document et s’engage à respecter les directives qui y sont mentionnées.

Lieu et date:

Signature du moniteur/de la monitrice: